



Cadre de la Prestation

La norme **ISO 9001** fait partie de la série des normes ISO 9000, relatives aux systèmes de gestion de la qualité, elle donne les exigences organisationnelles requises pour l'existence d'un système de gestion de la qualité.

Elle sert de base à la certification d'un Organisme, en tant que liste d'exigences à respecter.

Les autres normes de la série 9000 servent d'aide ou de support à l'application de la norme ISO 9001 mais ne constituent pas des normes pour la certification. Nous citerons par exemple :

- vocabulaire (ISO 9000),
- lignes directrices (ISO 9004).



Notre Prestation

GLOBAL, Organisme Certificateur accrédité par le **COFRAC**, instruit la demande de votre Organisme en vue de la certification, le maintien ou le renouvellement sur le référentiel **ISO 9001** et procède aux vérifications nécessaires par un audit sur site de votre Organisme. A l'issue de cet audit, une décision est prise par un Comité de Certification assurant l'impartialité et l'indépendance nécessaires aux décisions formulées.

GLOBAL a fait le choix de s'orienter principalement sur la Certification d'Organisme dans le secteur des services et notamment :

- Transport – Logistique
- Manutention
- Formation

Au cas par cas, pour d'autres domaines, GLOBAL examine la pertinence d'apporter une réponse et ce, en fonction des compétences de ses intervenants.

Nos offres sont établies « sans surprise ». Le coût sur 3 ans inclut l'ensemble de notre prestation.



Nos atouts

COMPETENCES

Nous employons du personnel qualifié pour répondre à vos besoins.

OUTILS

Nous mettons à votre disposition l'accès à une base d'informations techniques et documentaires via notre site Internet www.global-conseil.fr sur l'espace : **GLOBAL ON LINE.**

ECOUTE ET REACTIVITE

Nous sommes à votre écoute pour répondre à l'ensemble de vos questions, et ce, même en dehors de votre période d'audit.

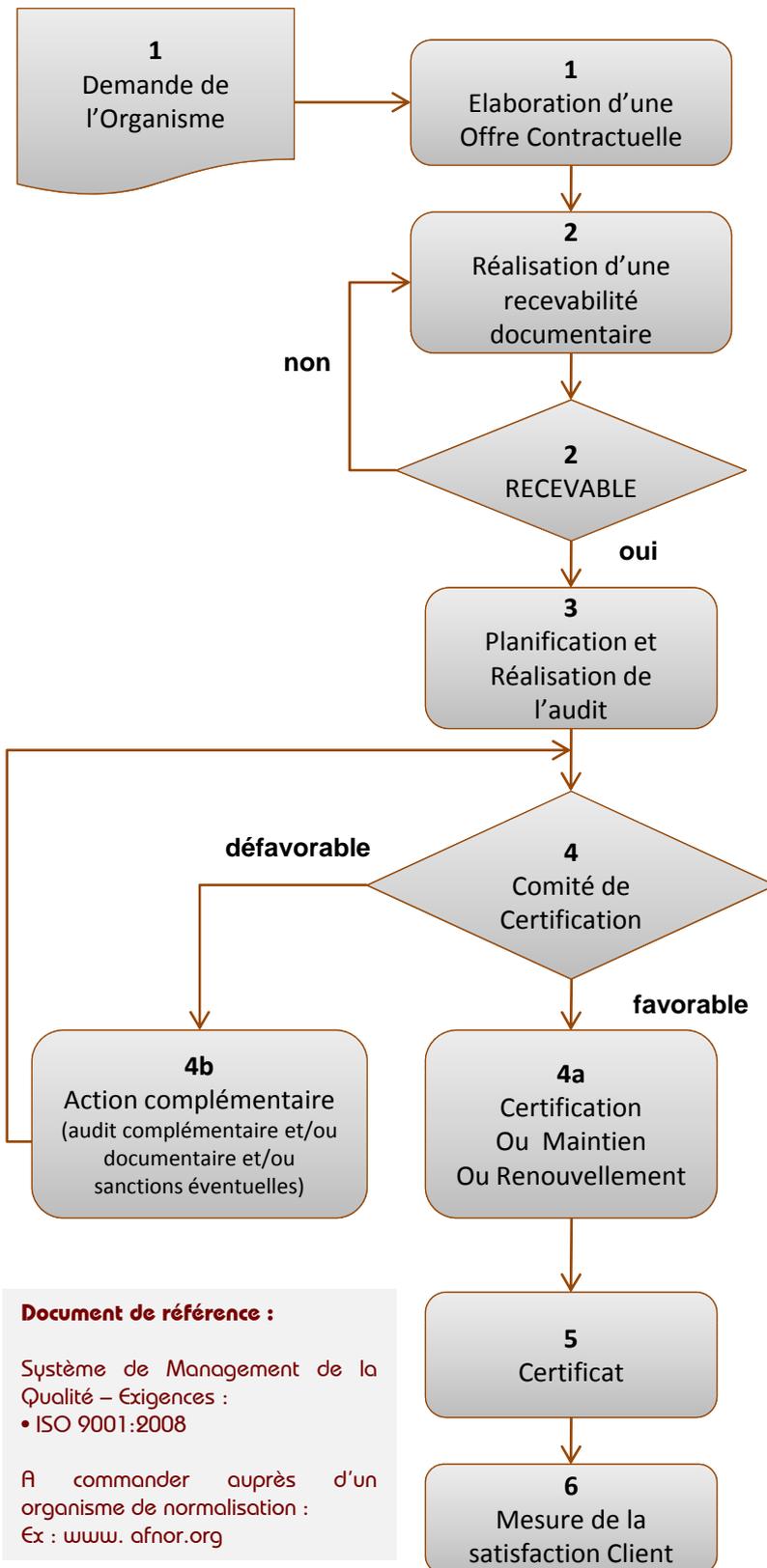


Vos Contacts

EQUIPE CERTIFICATION

T : (33) 01 49 78 23 24

Email : certification@global-conseil.fr



1 – Offre Contractuelle

En audit Initial ; de Renouvellement ou en cas de modification (élaboration d'un avenant)

2 – Recevabilité

En audit Initial ; de Renouvellement ou en cas d'extension.
Si « non recevable » un complément est demandé pour réexamen.

3 – Planification de l'audit

Phase 1 : audit des dispositions du système de management et de leur compréhension par le personnel.

Décision à l'issue pour passage à la phase 2

Phase 2 : Evaluation de la mise en œuvre et de l'efficacité du système de management.

Ces deux audits sont réalisés généralement en deux étapes séparées **en Initial et dans certains cas particulier pour le renouvellement.**

4 – Comité de Certification

Examen à l'issue :

En initial et cas particuliers en renouvellement :

- De l'audit phase 1 ,
- Puis de l'audit phase 2

Dans les autres cas :

- A l'issue de l'ensemble des deux parties réalisées consécutivement

5 – Certificat

Valable 3 ans

Pendant la période de validité du certificat, les audits suivants sont organisés :

- Audit de suivi 1 : à 11 mois
- Audit de suivi 2 : à 22 mois
- Audit de renouvellement : à 33 mois

6 – Satisfaction client

Enregistrement :

De votre satisfaction et/ou insatisfaction tout au long de la prestation et envoi d'une enquête.

Document de référence :

Système de Management de la Qualité – Exigences :
• ISO 9001:2008

A commander auprès d'un organisme de normalisation :
Ex : www.afnor.org